



**Le maire de la commune de Ngoumou dans la région du Centre, Jean-Baptiste Atemengue, pense que le parti de Maurice Kamto peut faire appel s'il estime que la sanction est disproportionnée.**

En effet, 36 militants du MRC au total ont été condamnés à diverses peines allant de sept à cinq ans ferme. Alain Fogué, trésorier national du parti, Olivier Bibou Nissack, le porte-parole de Maurice Kamto, Awasum Myspa présidente des femmes du MRC et Pascal Zamboue ont écopé des plus lourdes peines, sept ans chacun.

Tous étaient poursuivis pour « insurrection » et « atteinte à la sûreté de l'État ».

**« Le Mrc a le droit de faire appel »**

Pour Jean Baptiste Atemengue, les militants du MRC ont été condamnés suite à des infractions commises.

Toutefois, soutient le magistrat municipal, militant du parti au pouvoir, le parti de Maurice Kamto peut faire appel s'il estime que la sanction est inégale. **« Depuis l'élection présidentielle de 2018 cette tendance s'est radicalisée et ce parti politique a pris sur lui d'organiser en général des manifestations en toute illégalité et qu'on a même parfois qualifié de**

***tentative d'insurrection. La politique, ce n'est pas la guerre. Une fois que l'élection de 2018 s'est soldée par leur défaite, ce parti devait d'abord reconnaître le pouvoir légal et légitime élu par les Camerounais dans leur majorité et ensuite travailler comme tous les autres partis politiques. Tous les autres militants des autres partis d'opposition ne se retrouvent pas dans cette posture malheureuse. Je crois qu'ils doivent le méditer. Les Camerounais ne doivent pas se faire la guerre les uns contre les autres pour le pouvoir. Nous devons laisser le peuple choisir en toute liberté et ensuite s'aligner derrière ce qui a été choisi. Le Mrc a le droit de faire appel, c'est légitime. S'ils estiment que la sanction ne leur convient pas, ils peuvent faire appel pour faire valoir d'autres circonstances atténuantes. La justice et les juges pourront peut-être les entendre »***, a déclaré le maire Jean Baptiste Atemengue

---